

DES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES PROCHES DES FAMILLES

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Permanences téléphoniques pour informer et conseiller les parents et futurs parents.
- Groupes de paroles favorisant le partage d'expérience.
- Réunions d'information dans les maternités.
- Réunions entre parents et sorties en famille.
- Publications : guide de l'adhérent, dossiers thématiques de la grossesse à l'adolescence.

ENTRAIDE MATERIELLE

- Mise à disposition, moyennant une petite participation financière, de matériel de puériculture adapté aux multiples.
- Bourses aux vêtements et au matériel de puériculture.
- Tarifs préférentiels pour commander via une centrale d'achat et être livré à domicile.
- Nombreux partenariats commerciaux permettant de bénéficier de remises importantes dans des domaines très variés.

UNE FEDERATION RECONNUE AU NIVEAU NATIONAL

Les associations départementales sont regroupées au sein de la Fédération "Jumeaux et Plus", reconnue d'utilité publique.

SES ACTIONS

- L'information des futurs parents, des médias, du corps médical et des différents acteurs de la périnatalité, sur la réalité de la vie des familles.
- La publication d'un magazine "Multi'infos".
- Un site internet et un forum très actif.
- Une page Facebook.
- La défense des intérêts moraux et matériels des familles auprès des institutions et des élus locaux et nationaux en faveur de la reconnaissance des spécificités des familles d'enfants issus de naissances multiples.
- Une sensibilisation sur la nécessité d'un suivi optimal des grossesses multiples.
- La caution et le soutien d'un comité scientifique : composé de spécialistes de la gémellité, interface entre les familles et le corps médical, il propose notamment une journée d'information scientifique sur la gémellité, ouverte à tous.

DES AVANCEES QUI RESTENT NECESSAIRES...

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Jumeaux et Plus demande la reconnaissance :

- Des fatigues induites par cette situation familiale exceptionnelle en proposant :
 - Une aide à domicile systématique.
 - Un congé parental répondant vraiment aux besoins des familles, notamment en termes de durée.
- De la simultanéité des coûts d'éducation induits par l'arrivée de multiples au foyer, de la naissance à la fin de leurs études.



Créé en 1979 le mouvement Jumeaux et Plus est constitué exclusivement de parents de multiples bénévoles. Cette association familiale loi 1901 a pour but l'entraide, l'information, l'écoute et la défense des intérêts des parents de jumeaux, triplés et plus afin d'améliorer leur quotidien et de les soutenir dans l'éducation de leurs enfants.

La Fédération Jumeaux et Plus s'est dotée d'un Comité scientifique en février 2003 et a été reconnue d'utilité publique par décret le 23 juillet 2003.

Elle est représentée au sein du conseil d'administration de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et travaille en relation étroite avec les pouvoirs publics pour faire reconnaître les spécificités des familles de multiples et leurs besoins.

Elle bénéficie d'un soutien partenarial et financier apporté par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.



JUMEAUX ET PLUS C'EST

80
associations
départementales
réparties sur l'ensemble
du territoire pour être
au plus près de vous.

800
administrateurs
départementaux et
24 administrateurs fédéraux,
tous bénévoles et parents
de multiples qui donnent de
leur temps pour vous
venir en aide.

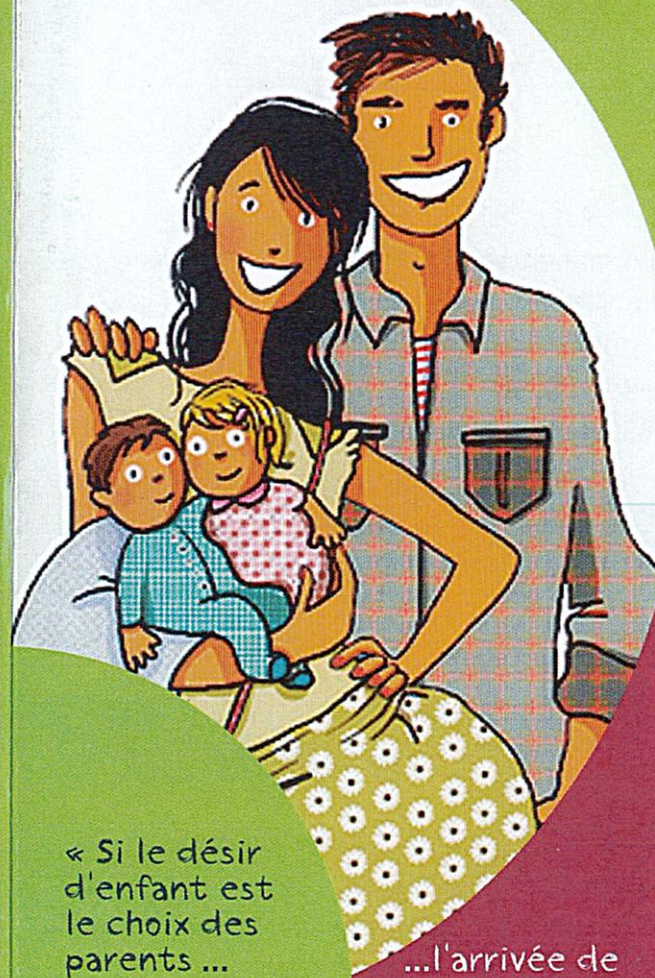
375 000
familles
soutenues
depuis 1979 !

POURQUOI PAS VOUS ?

Retrouvez les coordonnées des associations départementales Jumeaux et Plus sur notre site internet www.jumeaux-et-plus.fr ou par tél au 01 44 53 06 03 www.facebook.com/FDJumeauxetplus

Votre association départementale

Jumeaux et plus 38
132 impasse des hortensias
38430 Saint Jean de Moirans
06 52 10 48 48
contact@jumeauxetplus38.fr



« Si le désir
d'enfant est
le choix des
parents ...

...l'arrivée de
multiples ne
l'est pas !"